



## Ma prime renov Propriétaire Bailleur

-----  
Par Lerousse

Bonjour,

1/ Je souhaite rénover 3 lots distincts via ma prime renov en tant que propriétaire bailleur. Je souhaite lancer les travaux de ces 3 lots en simultané. Une responsable de l'Adil m'a indiqué que je devais activer ma prime renov lot après lot. Une personne de l'Anah m'a indiqué que je pouvais lancer les 3 dossiers ma prime renov en même temps. Est-ce que quelqu'un peut m'éclairer à ce niveau ?

2/ Je souhaite créer une colocation sur un des ces lots, est-ce que je suis autorisé à le faire ? En prenant en considération que les colocataires soient en résidence principale. Existe-t-il un plafond de loyers sur de la colocation via ma prime renov?

Merci pour votre aide